

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

45.745

Date du contrôle:

31/05/2024

Lieu du contrôle:

Avenue Kersbeek 24 1090 Forest Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-010/5394291

Date d'émission:

31/05/2024 15:13:30

Prochaine visite avant le:

31/05/2025

Donneur d'ordre

Nom

Green Control Belgium

Adresse

Boulevard Sylvain Dupuis 225/20, 1070 Anderlecht, Belgique

Téléphone

+32 479 87 76 76

Email

stephane@greencontrol.be

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation

Avenue Kersbeek 24 1090 Forest Belgique

Type de locaux

Appartement 1er etage

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Debusscher

Adresse du propriétaire**Fondations**

avant 81

Mise en oeuvre de l'installation

Après le 01/10/1981 et avant le 01/06/2020

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

74945574

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

XVB 2X10

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

40 A 2P

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

Schémas/plans

NOK

Liaisons équipotentielles

OK

Description de l'installation

TB1: 1x différentielle 2p 300mA/40A
1x disjoncteur 2p 40A
1x disjoncteur 2p 10A
TB2: 1x sectionneur 40A
1x disjoncteur 2p 32A
10x disjoncteur 2p 16A
1x différentielle 2p 30mA/40A

Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	11
Isolement ($M\Omega$)	6,90

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

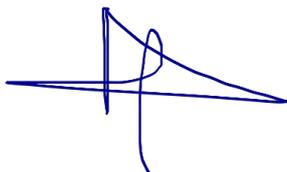
Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Contrôle
 Boulevard Lambermont 127
 1030 Bruxelles



Tableau 1

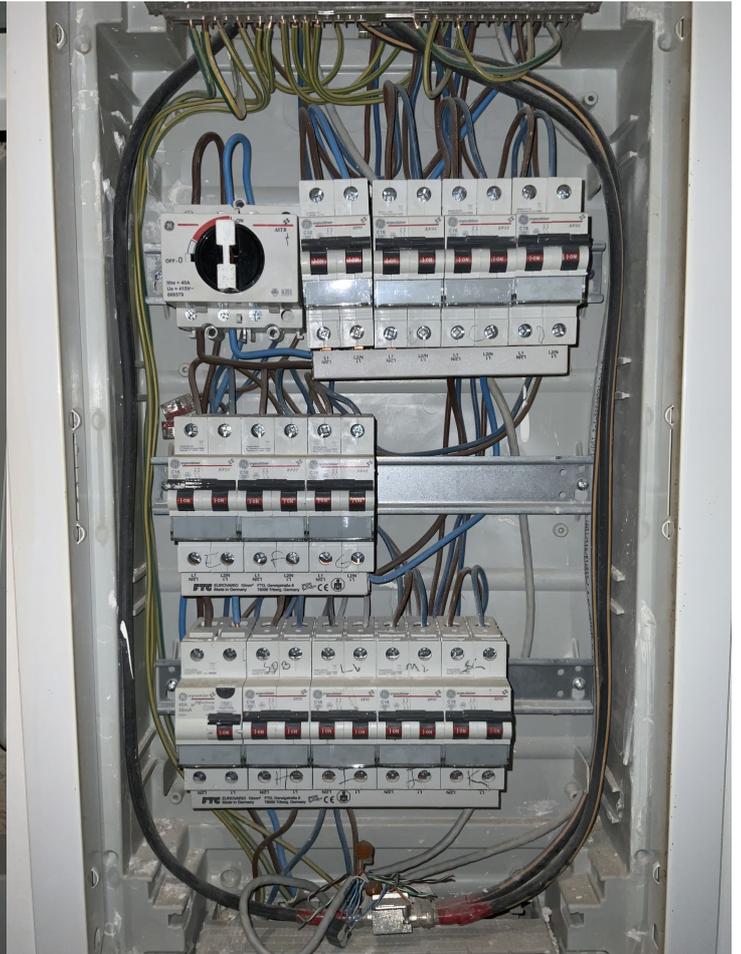


Tableau 2

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	
Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.

Liste des remarques

Libellé	Référence
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo